

# FORMATIONS 2019 PROFESSIONNELLES

28 ans d'expérience

Plus de 1000 professionnels formés en 2017

22 formations animées par des experts

Des formations sur mesure

Un organisme certifié

GUIDE DES  
FORMATEURS



**FRANCE  
ALZHEIMER**  
& MALADIES APPARENTÉES

UN MALADE, C'EST TOUTE UNE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE





Une formation initiale de qualité est un prérequis pour **bien prendre en soin une personne malade** à son domicile ou en établissement.

Pour autant, ce prérequis ne suffit pas. Et c'est là, tout l'enjeu d'une formation continue permettant aux professionnels de **mieux appréhender les spécificités de la maladie et son évolution**. Mieux appréhender également le parcours de soins des personnes malades. C'est, en effet, ces compétences nourries et développées lors de la formation continue qui permettront aux professionnels de s'adapter pour offrir aux familles l'accompagnement le plus efficace.

Prendre en soin une personne malade d'Alzheimer ou atteinte d'une maladie apparentée, demande aux professionnels non seulement des **qualités relationnelles** mais aussi et surtout **des compétences techniques spécifiques**, piliers de leur pratique professionnelle. La formation continue répond au défi de l'adaptabilité en permettant à vos collaborateurs de se professionnaliser régulièrement, de développer leurs compétences et d'instaurer une relation apaisée avec les familles.

Depuis 1991, France Alzheimer et maladies apparentées, consciente de la nécessité d'accompagner les professionnels du soin dans leurs missions quotidiennes, s'engage à leur offrir **une formation de qualité, innovante, riche et adaptée**.

Pour se faire, **France Alzheimer mobilise strictement des formateurs spécialisés dans le champ de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées** qui par leur pratique clinique enrichie d'**une expertise spécifique à la formation continue** des adultes apportent des connaissances nouvelles mais surtout **favorisent le changement des pratiques professionnelles** pour une prise en soin optimale des personnes malades.

Notre offre de formations 2019 reflète cette ambition.

**Innovation, individualisation et qualité** : c'est toute la logique de notre politique de formation, forte de notre expérience de terrain au plus près des familles mais aussi de **l'expertise de nos 60 formateurs**.

Nous nous engageons à être plus que jamais présents à vos côtés pour vous accompagner dans la définition du parcours de formation continue de vos professionnels et dans le choix de la formation qui répondra à vos attentes et à vos besoins.



Joël Jaouen  
Président de France Alzheimer  
et maladies apparentées

# SOMMAIRE

---

Édito.....	Page 3
L'organisme de formation France Alzheimer.....	Page 5
Calendrier des formations en inter.....	Page 6
Notre offre de formation.....	Page 8

## LES APPROCHES FONDAMENTALES

▶ Maîtriser les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.....	Page 10
▶ Savoir-être et communication : l'approche corporelle.....	Page 11
▶ Accompagner en établissement.....	Page 12
▶ Accompagner à domicile.....	Page 13
▶ Développer la relation avec les familles.....	Page 14

## LES APPROCHES SPÉCIFIQUES

▶ Accompagner des malades "jeunes".....	Page 16
▶ Repérer, prévenir et apaiser les troubles psycho-comportementaux.....	Page 17
▶ Mettre en place des activités d'atelier et d'animation : un soin à part entière.....	Page 18
▶ Accompagner la personne lors de la toilette : un soin relationnel.....	Page 19
▶ Répondre au refus de soin.....	Page 20
▶ Accompagner au terme de la vie.....	Page 21
▶ Du soin nutritionnel à l'alimentation-plaisir, accompagner la personne au cours de la maladie.....	Page 22
▶ Connaître les maladies apparentées et spécifier l'accompagnement.....	Page 23
▶ Accompagner à un stade sévère de la maladie.....	Page 24
▶ Être accueillant familial de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.....	Page 25
▶ Accompagner les personnes handicapées atteintes de la maladie d'Alzheimer.....	Page 25
▶ Mettre en place une démarche d'éthique appliquée.....	Page 26
▶ S'engager dans une démarche de bientraitance.....	Page 26

## LA FORMATION DES ENCADRANTS

▶ Coordonner une unité spécifique (ESA, PASA, UHR...).....	Page 28
▶ Encadrer des professionnels accompagnant des personnes malades.....	Page 29

## LA FORMATION DES PSYCHOLOGUES

▶ Approche psycho-clinique de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.....	Page 31
▶ Animer un groupe de parole auprès des familles.....	Page 32

## LA FORMATION DES ASSISTANTS DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE

▶ Assistants de soins en gérontologie.....	Page 34
--	---------

Bulletin d'inscription - formation inter.....	Page 37
Conditions générales de vente.....	Page 38
Se rendre chez France Alzheimer et maladies apparentées.....	Page 39

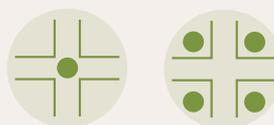
L'Union France Alzheimer est organisme de formation depuis 1991



2017

170 Sessions de formation inter et intra

Plus de 1 000 professionnels formés



(Données 2017)

## Les formations France Alzheimer, c'est l'engagement :

### D'être formé par des intervenants de qualité

En plus de son activité de formation, chaque intervenant, qu'il soit psychologue, psychomotricien ou animateur, exerce une activité professionnelle qui lui permet d'être au contact des personnes atteintes de la maladie. Afin de répondre au mieux aux besoins de nos clients, notre équipe de formateurs est répartie sur toute la France.

### De bénéficier de l'expertise France Alzheimer

Nous assurons une formation continue à nos intervenants. En effet, leurs compétences et leurs méthodologies sont mises à jour et enrichies régulièrement par notre Association. De même, ils peuvent bénéficier des outils créés par France Alzheimer (vidéos, livrets du stagiaire...).

### De suivre une formation proposant une grande variété d'outils pédagogiques

Apport de connaissances, échanges d'expériences, mises en situation, jeux de rôle, méthodes démonstratives et interrogatives.

## La qualité chez France Alzheimer et maladies apparentées :

Notre organisme de formation est référencé **Datadock**. Aussi, en tant qu'acheteur de formation vous serez, en faisant appel à notre organisme, en mesure de demander une prise en charge de la part de votre OPCA.

Par ailleurs, au-delà de cette première démarche de référencement, France Alzheimer a décidé d'aller au-delà et d'investir dans la mise en place d'une démarche de **certification NF Service** (en conformité aux normes NF X50-760 et NF X50-761 et aux règles de certification NF 214 v7). Notre objectif est de finaliser cette démarche pour 2019.

Ce travail nous permet de faire évoluer nos procédures en recherchant à vous apporter toujours **plus de qualité** dans les prestations afin de garantir à vos salariés une réelle **montée en compétences**.

# CALENDRIER

		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maîtriser les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées 2 jours p.10	PARIS			20-21						16-17		27-28	
	LYON			28-29							2-3		
	MONTPELLIER					15-16							
	TOULOUSE											18-19	
	ANGERS					15-16							
	LILLE					16-17							
	METZ						12-13						
	BREST						11-12						
TOULON											14-15		
Savoir-être et communication : l'approche corporelle 2 jours p.11	PARIS			27-28									
	LYON											14-15	
Accompagner en établissement 5 jours p.12	PARIS					20-21 22	4-5						
Accompagner à domicile 4 jours p.13	PARIS			13-14 27 et 28						19-20	2-3		
	LYON			12-13 26-27									
Développer la relation avec les familles 2 jours p.14	PARIS						20-21					7-8	
	LYON										9-10		
	MONTPELLIER											20-21	
	TOULOUSE				3-4								
	ANGERS										16-17		
	LILLE									25-26			
	METZ												4-5
	BREST									25-26			
TOULON				8-9									
Accompagner des malades "jeunes" 2 jours p.16	PARIS									26-27			
	LYON						26-27						
Repérer, prévenir et apaiser les troubles psycho-comportementaux 2 jours p.17	PARIS					15-16							
	LYON									25-26			
Mettre en place des activités d'atelier et d'animation, un soin à part entière 2 jours p.18	PARIS						5-6 26-27			11-12	2-3		
	LYON											7-8 28-29	
Accompagner la personne lors de la toilette : un soin relationnel 2 jours p.19	PARIS					15-16							

		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Répondre au refus de soin 2 jours p.20	PARIS											13-14	
	LYON					22-23							
Accompagner au terme de la vie 3 jours p.21	PARIS												3-4-11
Du soin nutritionnel à l'alimentation-plaisir, accompagner la personne au cours de la maladie 2 jours p.22	PARIS						12-13						
	LYON											20-21	
Connaître les maladies apparentées et spécifier l'accompagnement 2 jours p.23	PARIS									24-25			
	LYON					28-29							
Accompagner à un stade sévère de la maladie 3 jours p.24	PARIS						18-19 20						
Être accueillant familial de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée 2 jours p.25	PARIS									16-17			
Accompagner les personnes handicapées atteintes de la maladie d'Alzheimer 2 jours p.25	PARIS						13-14						
Mettre en place une démarche d'éthique appliquée 2 jours p.26	PARIS			20-21									
S'engager dans une démarche de bientraitance 2 jours p.26	PARIS				4-5								
Coordonner une unité spécifique (ESA, PASA, UHR...) 2 jours p.28	PARIS											12-13	
Encadrer des professionnels accompagnant des personnes malades 2 jours p.29	PARIS										15-16		
Approche psycho-clinique de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées 2 jours p.31	PARIS										9-10		
	LYON					14-15							
Animer un groupe de parole auprès des familles 2 jours p.32	PARIS			19-20								27-28	
	LYON									16-17			

## Deux modalités de formation chez France Alzheimer :

### EN INTER

UN PROJET DE FORMATION INDIVIDUALISÉ



Organisés à **Paris** ou **en régions dans 8 villes** (Lyon, Brest, Dijon, Angers, Montpellier, Toulouse, Lille et Toulon), les stages inter

réunissent des personnes de différents horizons. Ils sont adaptés à votre besoin si vous souhaitez en tant qu'employeur former **un nombre réduit de salariés** ou si vous avez un **projet individuel de formation** (demandeur d'emploi, reconversion professionnelle, création d'entreprise...). Le bulletin d'inscription de ces formations inter se trouve page 37.

### EN INTRA

UNE FORMATION SUR-MESURE AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE



Votre structure (établissement de santé, SSIAD, service d'aide à domicile, service gériatrique, Ehpad, etc.) souhaite former ses salariés à l'accompagnement des personnes malades. La formation se

déroule dans **vos locaux**, le nombre de stagiaires pouvant aller jusqu'à 14 personnes. Nous vous proposons un **tarif compétitif** pour l'ensemble des personnes à former.

Des ajustements sont possibles sur le programme proposé pour prendre en compte **vos besoins spécifiques**. Votre structure peut également se rapprocher localement d'autres employeurs souhaitant former leurs salariés, afin de constituer un groupe de stagiaires. **Tous les thèmes de formation peuvent être organisés en intra**. Enfin, sachez que nous intervenons **dans tous les départements** (y compris les DROM-COM).

## Cinq grandes thématiques :

LES APPROCHES FONDAMENTALES

LES APPROCHES SPÉCIFIQUES

LA FORMATION DES ENCADRANTS

LA FORMATION DES PSYCHOLOGUES

LA FORMATION DES ASSISTANTS DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE

## LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Notre organisme de formation est habilité au **Développement professionnel continu** (DPC) sous l'identifiant 5205, pour les ergothérapeutes, les infirmiers, les psychomotriciens et les aides-soignants. Ce dispositif de formation est une **obligation pour tous les professionnels de santé** qu'ils soient libéraux ou salariés. Chaque professionnel de santé a l'obligation de s'inscrire dans une démarche de DPC. Pour vous inscrire dans le cadre du DPC, **notre service est à votre écoute** (programme, modalités d'inscription...). En tant que libéral, vous pourrez bénéficier d'une contribution financière de la part de l'Agence nationale du DPC (dans la limite du forfait en vigueur).



## LES APPROCHES FONDAMENTALES

# MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET DES MALADIES APPARENTÉES POUR MIEUX PRENDRE EN SOIN

## DURÉE

2 jours - 14 heures en présentiel

## INTER

Paris :

- 20 et 21 mars
- 16 et 17 septembre
- 27 et 28 novembre

Lyon :

- 28 et 29 mars
- 2 et 3 octobre

Montpellier :

- 15 et 16 mai

Toulouse :

- 18 et 19 novembre

Angers :

- 15 et 16 mai

Lille :

- 16 et 17 mai

Metz :

- 12 et 13 juin

Brest :

- 11 et 12 juin

Toulon :

- 12 et 13 novembre

TARIF net de taxe :

350 € / participant

## INTRA

Dates et tarif, nous contacter.

**PRÉ-REQUIS :** Aucun

**PUBLIC CONCERNÉ :**

Tout professionnel intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

**QUALIFICATION DU FORMATEUR :**

Psychologue ou neuropsychologue

Incontournable pour tout professionnel exerçant auprès de personnes ayant une maladie neurocognitive, cette formation s'adresse aux équipes des établissements et services médico-sociaux, aux équipes hospitalières, ou encore aux intervenants à domicile.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir un savoir-faire et un savoir être spécifiques à l'accompagnement de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Repérer les signes et symptômes liés à la pathologie et son évolution.
- ▶ Identifier les besoins de la personne en favorisant son autonomie.
- ▶ Proposer des réponses appropriées aux demandes et expressions comportementales des personnes malades.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées :
  - les différences entre vieillissement normal et pathologique : processus des lésions cérébrales, épidémiologie, point sur les connaissances actuelles ;
  - les fonctions cognitives et leurs altérations dans l'évolution de la maladie ;
  - les maladies apparentées : dégénérescences fronto-temporales, la maladie à corps de Lewy, les atteintes vasculaires.
- ▶ Les répercussions des troubles cognitifs et psycho-comportementaux sur le quotidien de la personne malade et son entourage :
  - le vécu des troubles cognitifs par la personne malade : dévalorisation, perte des repères identitaires, angoisses corporelles, régression psycho-affective ;
  - démarche d'évaluation et de mise en sens des différents troubles psycho-comportementaux ;
  - le soin relationnel : communication verbale et non-verbale, importance du toucher et d'un environnement adapté ;
  - processus de deuil et impact de la maladie sur les proches et leur relation à la personne malade.

# SAVOIR-ÊTRE ET COMMUNICATION : L'APPROCHE CORPORELLE

## DURÉE

2 jours - 14 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :

- 27 et 28 mars

Lyon :

- 14 et 15 novembre

TARIF net de taxe :

350 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou atteinte d'une maladie apparentée

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou atteintes d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

## QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Psychomotricien

Essentiel dans l'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, le savoir être conjugue des compétences relationnelles d'apaisement et d'écoute, et des savoir-faire pratiques de réassurance. Cette session propose au professionnel de développer ses outils de compréhension et d'ajustement dans la relation avec la personne malade, par des techniques corporelles spécifiques qui l'aideront également à mieux gérer ses propres émotions et à renforcer la conscience de soi chez la personne malade.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Développer ses compétences relationnelles dans la communication non-verbale et utiliser des techniques d'approche corporelle.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Développer des modes d'entrée en relation auprès des personnes ayant des difficultés de communication verbale.
- ▶ Repérer et atténuer les troubles du schéma corporel.
- ▶ Acquérir des méthodes d'approches corporelles douces adaptées pour agir sur les manifestations psycho-comportementales.
- ▶ Utiliser ces approches dans les soins quotidiens (toilette, habillage, repas, coucher).
- ▶ Mettre en place des ateliers de gymnastique douce et d'automassage.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Les enjeux de l'approche corporelle auprès d'une personne atteinte de troubles cognitifs majeurs :
  - le vécu corporel de la personne malade et ses besoins spécifiques ;
  - le concept de schéma corporel et les conséquences des troubles du schéma corporel dans le quotidien de la personne ;
  - définition et utilisation de l'approche corporelle : à quel moment, de quelle manière et dans quel objectif ?
- ▶ Les techniques corporelles spécifiques et savoir-être :
  - l'approche corporelle dans les soins du quotidien : lever, habillage, déshabillage, toilette, repas, change, coucher... ;
  - les techniques spécifiques : portages, pressions enveloppantes, mobilisations ;
  - les méthodes douces pour agir sur l'inquiétude, l'angoisse, l'agitation : la respiration, le toucher relaxant du visage, des mains, des pieds...
- ▶ Mettre en place des ateliers de mobilisation corporelle et de relaxation :
  - objectifs et animation de ces ateliers, à domicile ou en établissement ;
  - expérimentation d'un atelier de gymnastique douce et d'automassage.
- ▶ Se détendre pour mieux aborder la relation avec la personne malade :
  - intérêts et objectifs de la relaxation pour les professionnels (disponibilité, gestion des émotions et des symptômes de la personne malade) ;
  - pratique d'exercices de relaxation.

# ACCOMPAGNER EN ÉTABLISSEMENT

## DURÉE

5 jours - 35 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :  
20, 21, 22 mai  
et 4, 5 juin

TARIF net de taxe :  
875 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

Convaincue des bénéfices apportés par un accompagnement spécifique, sur la qualité de vie des personnes malades d'Alzheimer, l'apaisement des familles, mais également sur le fonctionnement global des équipes formées, l'association France Alzheimer propose cette formation complète qui allie connaissances approfondies et pratiques du savoir-être de l'accompagnement en établissement.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Prendre en soin et développer la relation, en établissement, avec une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, ou d'une maladie apparentée.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Repérer les signes et symptômes liés à la pathologie et son évolution.
- ▶ Proposer des réponses appropriées face aux comportements des personnes malades.
- ▶ Utiliser des outils de médiation corporelle dans les gestes du quotidien.
- ▶ Mettre en place des activités selon les capacités et les goûts de la personne.
- ▶ Construire une relation de partenariat avec l'entourage familial.
- ▶ S'engager dans une démarche de bienveillance.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées :
  - le processus des lésions cérébrales, épidémiologie, point sur les connaissances actuelles ;
  - les différentes mémoires, les fonctions cognitives et leurs altérations dans l'évolution de la maladie.
- ▶ L'accompagnement quotidien des troubles cognitifs et psycho-comportementaux de la personne malade (toilette, habillage, repas...) :
  - vécu des troubles cognitifs par la personne malade ;
  - démarche d'analyse et de mise en sens des manifestations psycho-comportementales ;
  - communication, savoir-être et attitudes d'aide ajustées aux difficultés de la personne aux moments clés de la journée ;
  - utilisation des projets de vie et de soins.
- ▶ La médiation corporelle :
  - l'altération du schéma corporel et de l'enveloppe corporelle ;
  - les techniques corporelles pour entrer en relation et apaiser agitation et angoisse ;
  - les soins de nursing comme soins relationnels.
- ▶ L'animation et les activités adaptées :
  - objectifs et cadre de l'animation : conduire, évaluer et faire évoluer une activité ;
  - les diverses activités : gym douce, chant, dessin, ateliers de mobilisation cognitive.
- ▶ Relations avec les proches et les équipes :
  - les bouleversements occasionnés par la maladie dans le fonctionnement familial ;
  - comment aider les proches à trouver leur place dans l'établissement : complémentarité, partenariat et rivalités avec les professionnels ;
  - réflexions sur sa posture professionnelle, ses limites et la prévention de l'épuisement professionnel ;
  - démarche de bienveillance, lutte contre la maltraitance, travail d'équipe.

## PRÉ-REQUIS :

Aucun

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant en établissement auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

## QUALIFICATION DES FORMATEURS :

Psychologue ou neuropsychologue (4 jours) et psychomotricien (1 jour)

# ACCOMPAGNER À DOMICILE

## DURÉE

4 jours - 28 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :

• 13, 14, 27 et 28 mars

• 19, 20 septembre  
et 2, 3 octobre

Lyon :

• 12, 13 et 26, 27 mars

TARIF net de taxe :

700 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

## PRÉ-REQUIS :

Aucun

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

## QUALIFICATION DES FORMATEURS :

psychologue ou neuropsychologue (3 jours) et psychomotricien (1 jour)

La grande majorité des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée vit aujourd'hui à domicile, et de plus en plus longtemps. La complexité de ces pathologies nécessite l'intervention de professionnels formés, tant pour un accompagnement de qualité et adapté aux besoins de la personne malade, que pour répondre aux interrogations des familles et construire une relation de partenariat avec elle.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Prendre en soin et développer la relation au quotidien avec une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, ses proches et les autres acteurs du domicile.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Identifier au quotidien les signes et symptômes liés à la pathologie et son évolution.
- ▶ Repérer les besoins de la personne en favorisant son autonomie.
- ▶ Proposer des réponses appropriées aux demandes et expressions comportementales des personnes malades.
- ▶ Utiliser des outils de médiation corporelle dans les gestes du quotidien.
- ▶ Mettre en place une relation de partenariat avec l'entourage familial.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées :
  - le processus des lésions cérébrales, épidémiologie, point sur les connaissances actuelles ;
  - les différentes mémoires, les fonctions cognitives et leurs altérations dans l'évolution de la maladie.
- ▶ Ajustement de ses attitudes d'aide en fonction des difficultés de la personne malade :
  - le vécu des troubles cognitifs : dévalorisation, perte des repères identitaires, angoisses corporelles, régression psycho-affective ;
  - démarche d'évaluation et de mise en sens des manifestations psycho-comportementales : apathie, agressivité, errance, inversion du rythme jour/nuit... ;
  - les attitudes d'aide ajustées aux difficultés de la personne au moment du lever, de la toilette, de l'habillage, du repas... ;
  - les soins de réhabilitation et d'accompagnement.
- ▶ La médiation corporelle :
  - l'altération du schéma corporel et de l'enveloppe corporelle ;
  - les techniques corporelles pour entrer en relation et apaiser agitation et angoisse ;
  - les soins de nursing comme soins relationnels.
- ▶ Relations avec l'entourage familial : un partenariat à construire
  - les bouleversements occasionnés par la maladie dans le fonctionnement familial ;
  - la place de l'intervenant à domicile auprès des proches ;
  - réflexions sur la posture professionnelle, les limites du domicile, le travail en réseau et la prévention de l'épuisement professionnel.

# DÉVELOPPER LA RELATION AVEC LES FAMILLES

## DURÉE

2 jours - 14 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :

- 20 et 21 juin
- 7 et 8 novembre

Lyon :

- 9 et 10 octobre

Montpellier :

- 20 et 21 novembre

Toulouse :

- 3 et 4 avril

Angers :

- 16 et 17 octobre

Lille :

- 25 et 26 septembre

Metz :

- 4 et 5 décembre

Toulon :

- 8 et 9 avril

Brest :

- 25 et 26 septembre

**TARIF net de taxe :**  
350 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

La maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée est une maladie qui atteint toute la sphère familiale. Que ce soit à domicile ou en établissement, l'accompagnement et la prise en soin d'une personne malade ne peuvent se passer d'un partenariat, ou à défaut, d'une relation la plus apaisée possible avec les proches. Ceux-ci sont souvent dans des situations psychologiques difficiles qui impactent les professionnels impliqués. Bien comprendre les bouleversements familiaux engendrés par la maladie est donc capital pour accompagner au mieux la personne et ses proches.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Développer la dimension de partenariat dans les relations avec les familles.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Reconnaître les bouleversements occasionnés par la maladie sur la dynamique familiale.
- ▶ Identifier les besoins et les attentes de l'entourage familial vis-à-vis des professionnels.
- ▶ Utiliser des techniques de communication : empathie, écoute active...
- ▶ Orienter les familles vers les différents dispositifs d'aide et de soutien, à domicile ou en établissement.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ La notion de proche aidant : définitions et sociologie des aidants.
- ▶ Les différentes étapes psychologiques rencontrées par les proches.
- ▶ Les bouleversements de la dynamique familiale et les comportements qui en découlent : impuissance, culpabilité, secrets et non-dits familiaux, rivalités, surinvestissement et/ou désinvestissement, abandon...
- ▶ Une posture juste avec les familles :
  - la relation triangulaire personne malade/famille/équipe de professionnels ;
  - les besoins et les attentes de la famille par rapport aux professionnels.
- ▶ Une relation de confiance et de partenariat avec les familles :
  - les outils de communication : empathie, écoute active, transmission d'information... ;
  - les différents dispositifs et structures de répit : formation des aidants, plateforme de répit, groupes de parole... ;
  - participation à la vie de l'établissement ou du service.

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou atteinte d'une maladie apparentée

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée à domicile ou en établissement

## QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Psychologue clinicien



## LES APPROCHES SPÉCIFIQUES

# ACCOMPAGNER DES MALADES "JEUNES"

## DURÉE

2 jours - 14 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :  
• 26 et 27 septembre  
Lyon :  
• 26 et 27 juin

Tarif net de taxe :  
350 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou atteinte d'une maladie apparentée.

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant auprès de personnes de moins de 65 ans, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

## QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Psychologue ou neuropsychologue spécialisé dans l'accompagnement des malades jeunes.

L'accompagnement des personnes malades de moins de 65 ans nécessite une prise en soin différente. Se posent en effet des questions nouvelles, en lien avec la volonté de ces personnes de rester pleinement actrices de leur vie. C'est avec elles et leur famille que de nouvelles façons d'envisager l'accompagnement se dessinent et que nous pouvons aujourd'hui proposer des éclairages et des pistes d'actions novatrices et spécifiques.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Proposer un accompagnement spécifique à la personne malade jeune, atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, en tenant compte de son environnement familial, social et professionnel.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Identifier les répercussions spécifiques de la maladie chez le sujet jeune dans les différentes dimensions de sa vie : familiale, sociale, professionnelle...
- ▶ Intégrer la personne malade en tant qu'acteur dans son environnement et inclure les proches dans cette dynamique.
- ▶ Accompagner la personne malade dans la conception et la mise en œuvre d'un projet de vie adapté, à domicile ou en établissement.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Les particularités de la maladie chez les personnes jeunes : spécificités neuropsychologiques et psychologiques ;
- ▶ La personne malade jeune dans son environnement social, familial et professionnel :
  - les représentations actuelles de la maladie ;
  - la place sociale des personnes malades jeunes : travail et vie sociale, autonomie et permis de conduire (aspects sociaux et juridiques) ;
  - les questions particulières liées aux étapes de vie sur le plan intime et identitaire : le couple et la sexualité, la parentalité.
- ▶ La relation d'aide auprès des personnes malades jeunes et de leur entourage :
  - implication et ressenti du professionnel (projections, transferts, contre-transferts, identifications) ;
  - soutien de la position d'acteur et de l'autonomie de décision de la personne malade : projet de vie, mandat de protection future, directives anticipées, personne de confiance ;
  - approche systémique du couple, de la famille comme unité de vie et soutien de la place de chacun.
- ▶ Les modalités d'accompagnement :
  - rappel sur les modalités d'accompagnement existantes ;
  - innovation et réflexion à partir d'expériences de terrain : projet de vie de couple, de famille, groupes de paroles, activités théâtrales...

# REPÉRER, PRÉVENIR ET APAISER LES TROUBLES PSYCHO-COMPORTEMENTAUX

## DURÉE

2 jours - 14 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :

- 15 et 16 mai

Lyon :

- 25 et 26 septembre

Tarif net de taxe :  
350 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

Les troubles cognitifs, la détresse émotionnelle, l'évolution de la maladie entraînent chez certaines personnes malades des conduites et comportements inadaptés et perturbateurs, altérant leur qualité de vie, facteur de stress et d'épuisement pour les aidants et les professionnels. Ce module permettra aux intervenants de développer une démarche de soin globale et respectueuse visant la prévention et/ou la diminution des troubles psycho-comportementaux.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir des outils pratiques et de savoir-être pour prévenir, faire face et accompagner les manifestations et troubles psycho-comportementaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Identifier les troubles psycho-comportementaux.
- ▶ Comprendre et donner du sens aux troubles psycho-comportementaux.
- ▶ Proposer, mettre en place et évaluer un accompagnement adapté et individualisé des personnes présentant des troubles psycho-comportementaux.
- ▶ Apaiser les troubles psycho-comportementaux dans une démarche de soin commune en équipe pluridisciplinaire et en lien avec l'entourage proche.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Rappel sur le vécu de la maladie et des troubles cognitifs de la personne malade : dévalorisation, perte des repères identitaires, angoisses corporelles, régression psycho-affective.
- ▶ Communication et mode d'expression psycho-comportementale.
- ▶ De l'apathie à l'agressivité : définitions et compréhension des différents troubles psycho-affectifs et comportementaux des personnes malades.
- ▶ Démarche d'évaluation en 5 étapes et mise en sens des différents troubles psycho-comportementaux :
  - analyse du trouble du comportement et recherche de facteurs déclencheurs ;
  - propositions de réponses adaptées et suivi de ces propositions dans l'accompagnement.
- ▶ Le savoir-faire et le savoir-être ajustés aux capacités et besoins de la personne malade.
- ▶ Différents niveaux de réponses (prévention, actions sur l'environnement, l'organisation, le relationnel), différentes stratégies et techniques à disposition.
- ▶ Le travail de concertation pluridisciplinaire : démarche de soins commune, principes et débat éthiques.
- ▶ Implication de l'entourage familial et intégration comme partenaire de soin.

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

## QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Psychologue / neuropsychologue.

# METTRE EN PLACE DES ACTIVITÉS D'ATELIER ET D'ANIMATION : UN SOIN À PART ENTIÈRE

## DURÉE

4 jours - 28 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :

- 5, 6 et 26, 27 juin
- 11, 12 septembre et 2, 3 octobre

Lyon :

- 7, 8 et 28, 29 novembre

Tarif net de taxe :  
700 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou atteinte d'une maladie apparentée.

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

## QUALIFICATION DES FORMATEURS :

Psychologue et animateur ou psychomotricien

Réfléchir à l'animation, c'est réfléchir à donner du sens à nos pratiques de soignants, tant dans les choses simples de la vie quotidienne, que dans un temps spécifique « atelier ». Pour autant, qu'il soit formé et doté d'outils, chaque membre de l'équipe, chaque intervenant peut ainsi exprimer ses qualités humaines, alliant habileté relationnelle à un véritable savoir-faire, afin que l'animation permette à la personne malade d'Alzheimer de continuer à occuper une place active en tant que personne. En cela, elle constitue un soin à part entière.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Construire et animer des activités adaptées dans le cadre d'un projet d'animation, mais aussi animer les actes de la vie quotidienne ajustés aux capacités actuelles des personnes malades d'Alzheimer ou atteintes d'une maladie apparentée.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Cerner les contours de l'animation quant à ses objectifs, ses contenus mais aussi dans son rapport avec les thérapies non-médicamenteuses.
- ▶ Identifier les différents types d'animations, d'activités, d'ateliers.
- ▶ Concevoir des activités en tenant compte des capacités actuelles et des préférences de la personne.
- ▶ Ajuster les activités au fur et à mesure de l'évolution de la maladie ou selon l'hétérogénéité des groupes.
- ▶ Élaborer un projet global d'animation et construire des fiches d'activités.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Enjeux thérapeutiques de l'animation auprès de personnes malades d'Alzheimer :
  - articulation des concepts de base : occuper, stimuler, soigner, animer ;
  - l'animation en réponse aux besoins psychologiques, relationnels et socio-culturels ;
  - retentissements des ateliers d'animation sur les troubles du comportement et sur l'estime de soi.
- ▶ Les différents types d'intervention :
  - réflexion autour de l'animation au quotidien et de l'animation "atelier" ;
  - les animations possibles mobilisant les capacités actuelles de la personne malade : ateliers de mobilisation cognitive, de réminiscence, art-thérapie, musicothérapie...
- ▶ Les techniques d'élaboration et d'évaluation d'ateliers :
  - la relation, au cœur de l'animation : la communication verbale et non verbale ;
  - acquisition des techniques d'animation et d'évaluation sous forme de travail pratique (création de fiches et de matériel d'évaluation).
- ▶ Le cadre des ateliers au sein du projet d'établissement :
  - le cadre de l'atelier et les limites de l'animation de groupe ;
  - la place de l'animation dans l'établissement : élaboration d'un projet d'animation global ;
  - les partenaires : soignants, familles, bénévoles, partenaires extérieurs.

# ACCOMPAGNER LA PERSONNE LORS DE LA TOILETTE : UN SOIN RELATIONNEL

## DURÉE

2 jours - 14 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :  
• 15 et 16 mai

Tarif net de taxe :  
350 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

Le temps de la toilette est un temps particulier et intime, temps fort de la rencontre entre l'intervenant professionnel et la personne malade. La personne, du fait de ses troubles, ne comprend pas toujours le besoin qu'elle a d'être aidée : elle peut se sentir agressée, dévoilée dans sa pudeur. Certaines astuces, attitudes et approches centrées sur la personne aident à instaurer et pérenniser la relation de confiance entre l'intervenant et la personne malade.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

S'adapter aux problématiques de la personne malade au moment de la toilette.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Identifier les difficultés potentielles au moment de la toilette.
- ▶ Repérer les troubles du schéma corporel, le vécu perturbé de son corps du fait de l'atteinte cognitive.
- ▶ Prévenir ou diminuer les rétractions musculaires pour atténuer la douleur.
- ▶ Instaurer une relation de confiance entre l'intervenant et la personne accompagnée.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ La première aide à la toilette, réussir ce temps fort :
  - le temps de la rencontre ;
  - l'évaluation des capacités actuelles ;
  - l'identification des besoins de la personne ;
  - personnalisation de la toilette.
- ▶ Évolution de sa pratique en fonction de l'évolution de la maladie :
  - repérage des troubles cognitifs pour adapter l'accompagnement en fonction ;
  - la toilette debout ou au lit, seul ou à deux ;
  - les bains "thérapeutiques".
- ▶ Les situations particulières, lorsque la personne malade :
  - refuse la toilette ;
  - est aphasique ;
  - a des troubles du schéma corporel ;
  - ne supporte plus l'eau et/ou a peur ;
  - érotise la toilette ;
  - est rétractée physiquement ;
  - a une désorientation temporo-spatiale.

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant en établissement auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

## QUALIFICATION

### DU FORMATEUR :

Psychomotricien

# RÉPONDRE AU REFUS DE SOIN

## DURÉE

2 jours - 14 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :

- 13 et 14 novembre

Lyon :

- 22 et 23 mai

Tarif net de taxe :  
350 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou atteinte d'une maladie apparentée.

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement, notamment les professionnels des UCC.

## QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Psychologue spécialisé  
ou neuropsychologue

Dans l'évolution de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, la personne atteinte peut traverser des étapes difficiles qui l'amènent à refuser les soins et l'aide proposés. Ces situations peuvent conduire les aidants familiaux ou professionnels dans l'impasse. Afin de prévenir et de gérer au mieux les situations complexes de refus de soin, il est impératif d'outiller les professionnels.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Apporter des réponses adaptées à la situation de refus de soin grâce à une réflexion collégiale intégrant professionnels et membres de la famille.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Mener une démarche d'analyse d'une situation de refus de soin et de ses causes multifactorielles.
- ▶ Participer aux processus décisionnels face à une situation de refus de soin en se référant au cadre législatif et à la dimension éthique.
- ▶ Mettre en place une approche spécifique lors de refus de soin en utilisant des techniques de communication appropriées.
- ▶ Guider et accompagner l'aidant dans le choix des attitudes les plus adéquates à tenir, concernant l'adaptation de l'environnement et de la prise en soin.
- ▶ Reconnaître ses propres limites et se prémunir contre l'épuisement professionnel.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Rappels sur la maladie d'Alzheimer, les maladies apparentées et les troubles psycho-comportementaux.
- ▶ Démarche d'analyse de la situation de refus de soin :
  - les différentes expressions du refus, repérage des éléments du contexte et des conséquences pour le patient et les aidants ;
  - analyse multifactorielle des causes possibles ;
  - outils d'analyse existants ou à développer ;
  - formulation d'hypothèses.
- ▶ La décision collégiale face à une situation de refus de soin :
  - aspects législatifs et éthiques (consentement, directives anticipées... ) ;
  - réflexion pluridisciplinaire pour une réponse adaptée à la situation, au patient et aux aidants ;
  - mise en œuvre des propositions possibles : traitements, environnement, techniques spécifiques, soin relationnel, empathie et communication non-verbale.
- ▶ Le professionnel face au refus de soin :
  - ressentis et mise à l'épreuve du positionnement soignant ;
  - la communication avec les proches aidants : écouter, conseiller, soutenir ;
  - le travail en réseau : les différents dispositifs.

# ACCOMPAGNER AU TERME DE LA VIE

## DURÉE

3 jours - 21 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :  
• 3, 4 et 11 décembre

Tarif net de taxe :  
525 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou atteinte d'une maladie apparentée

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement

## QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Psychologue spécialisé

L'évolution ultime de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée rend difficiles les soins de confort, du fait des troubles majeurs de la communication. La démarche palliative nous enseigne des savoir-faire spécifiques à la fin de vie et des valeurs de soin et d'éthique précieuses pour une qualité d'approche de ces personnes. Parallèlement, les familles ont besoin d'être accompagnées et soutenues pour faire face à la réalité physique et affective de la fin de vie, ainsi qu'à la perspective de la séparation.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Préserver la qualité de vie d'une personne malade en fin de vie, à domicile ou en établissement, en tenant compte des spécificités propres à l'évolution terminale de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, pour elle et pour ses proches.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Adapter la prise en soin aux besoins de la personne en fin de vie en intégrant les principes de base de la démarche palliative.
- ▶ Travailler en équipe pluri-professionnelle et participer au processus de décision collégiale en se référant à la dimension juridique et éthique.
- ▶ Identifier ses limites face à la souffrance et la mort de la personne malade, repérer les moyens de se ressourcer.
- ▶ Écouter, soutenir et accompagner les aidants dans le processus de deuil en cours.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Le positionnement dans une démarche palliative :
  - les principes de base de la démarche palliative, dimension éthique et réflexion bénéfico-risque ;
  - les évolutions de la loi Claeys-Léonetti.
- ▶ Les processus de deuil :
  - les étapes du deuil, les deuils pathologiques ;
  - le deuil de soi et les différentes peurs de la mort ;
- ▶ La prise en soin de la personne en fin de vie :
  - les symptômes spécifiques à l'évolution terminale de la maladie ;
  - l'attitude soignante et les soins privilégiant le confort et la qualité de vie de la personne ;
  - les soins relationnels avec une personne non-communicante, toucher et qualité de présence dans le contact.
- ▶ Le travail en équipe pluridisciplinaire :
  - démarche participative et collégiale ;
  - les mécanismes de défense des professionnels ;
  - conscience de ses limites et prévention de l'épuisement professionnel.
- ▶ Accompagnement des familles :
  - les difficultés des familles dans ces situations palliatives, le pré-deuil et le deuil anticipé ;
  - attitudes et positionnement soignants : quoi dire, quoi faire, ou comment être ?

# DU SOIN NUTRITIONNEL À L'ALIMENTATION-PLAISIR, ACCOMPAGNER LA PERSONNE AU COURS DE LA MALADIE

## DURÉE

2 jours - 14 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :

- 12 et 13 juin

Lyon :

- 20 et 21 novembre

Tarif net de taxe :  
350 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

**PRÉ-REQUIS :** Aucun

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

## QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Diététicienne nutritionniste

S'il est bien connu que l'évolution de la maladie pénalise l'alimentation de la personne atteinte (altération du goût et de l'odorat, perte de poids avec dénutrition, troubles du comportement alimentaire...), les conséquences d'un mauvais état nutritionnel sur l'aggravation des troubles cognitifs sont souvent mal connues ou minimisées, entraînant un véritable cercle vicieux. Il est donc primordial que les professionnels soient formés afin de maintenir le plaisir de manger, garant d'apports nutritionnels satisfaisants.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Mettre en place une alimentation et des conditions de repas adaptées aux difficultés et besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée pour maintenir un état nutritionnel adéquat avec satisfaction et plaisir, à domicile ou en établissement.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Identifier l'importance et les singularités de l'alimentation pour chaque personne.
- ▶ Mesurer le rôle et les liens des apports alimentaires avec la santé, le vieillissement et l'évolution de la maladie d'Alzheimer.
- ▶ Identifier les besoins et les risques nutritionnels (déshydratation, dénutrition).
- ▶ Organiser concrètement une alimentation adaptée au cas par cas.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ La place et les enjeux de l'alimentation au quotidien :
  - aspects psychosociaux affectifs, culturels et générationnels ;
  - représentations du « bien-manger ».
- ▶ L'impact du vieillissement et de la maladie :
  - sur le corps ;
  - sur les repas.
- ▶ Les principes d'une alimentation adaptée aux besoins des personnes malades : des recommandations nutritionnelles à la pratique quotidienne.
- ▶ Les risques liés à une alimentation insatisfaisante – quantitativement ou qualitativement.
- ▶ La prévention de la dénutrition protéino-énergétique et de la déshydratation : les situations problématiques et comment s'y adapter.
- ▶ L'alimentation en pratique : du "soin nutritionnel" au plaisir :
  - quels moyens ?
  - quelles ressources ?
  - des astuces.

# CONNAÎTRE LES MALADIES APPARENTÉES ET SPÉCIFIER L'ACCOMPAGNEMENT

## DURÉE

2 jours - 14 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :  
• 24 et 25 septembre

Lyon :  
• 28 et 29 mai

Tarif net de taxe :  
350 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou atteinte d'une maladie apparentée.

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

## QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Psychologue /  
neuropsychologue

Les principales maladies neurodégénératives apparentées à la maladie d'Alzheimer sont la maladie à corps de Lewy et les dégénérescences fronto-temporales. Elles concernent presque un tiers des personnes malades et sont de mieux en mieux diagnostiquées. Si elles entraînent, comme la maladie d'Alzheimer, une perte progressive de l'autonomie, elles s'expriment de façon différente et il est aujourd'hui essentiel que les professionnels de terrain acquièrent des connaissances solides sur le sujet pour adapter l'accompagnement.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Comprendre et accompagner de manière ajustée une personne atteinte d'une maladie neurocognitive autre que la maladie d'Alzheimer, ainsi que les proches aidants.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Distinguer et identifier les signes et symptômes des maladies apparentées à la maladie d'Alzheimer : maladie à corps de Lewy, dégénérescences fronto-temporales, atteintes vasculaires.
- ▶ Repérer les besoins de la personne en mobilisant ses connaissances sur la maladie.
- ▶ Accompagner la personne malade dans les actes de la vie quotidienne.
- ▶ Répondre de manière adaptée aux troubles spécifiques des maladies apparentées.
- ▶ Identifier les particularités du vécu des proches aidants.
- ▶ Écouter, conseiller, soutenir les proches aidants.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Les maladies apparentées :
  - définition et classification des maladies neurocognitives ;
  - épidémiologie, signes cliniques, et évolution de la maladie à corps de Lewy, des atteintes vasculaires et des dégénérescences fronto-temporales (DFT) : la forme comportementale et les formes langagières (démence sémantique, aphasia progressive primaire) ;
- ▶ Les symptômes spécifiques de la maladie à corps de Lewy et les réponses adaptées.
- ▶ Les symptômes spécifiques des DFT et les réponses adaptées.
- ▶ L'accompagnement de la personne malade :
  - l'aide psychologique et l'accompagnement psycho-moteur des personnes atteintes de la maladie à corps de Lewy ;
  - la régulation des troubles psycho-comportementaux des personnes atteintes de DFT ;
  - la prise en soin des troubles phasiques dans les variantes langagières des DFT.
- ▶ L'accompagnement des familles, conjoints et enfants :
  - le vécu psychique et les difficultés des aidants familiaux liées aux particularités des maladies apparentées ;
  - les ressources et dispositifs d'accompagnement existants.

# ACCOMPAGNER À UN STADE SÉVÈRE DE LA MALADIE

## DURÉE

3 jours - 21 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :  
• 18, 19 et 20 juin

Tarif net de taxe :  
525 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou atteinte d'une maladie apparentée.

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

## QUALIFICATION

### DES FORMATEURS :

Psychologue spécialisé ou neuropsychologue (2 jours), psychomotricien (1 jour).

Les possibilités de prise en soin des personnes atteintes d'une maladie neurocognitive à un stade sévère, sont difficiles à définir. L'objectif des soins à cette étape est de continuer à accompagner la personne pour lui assurer la plus grande qualité de vie possible. Il est alors essentiel de tenir compte de ses besoins physiques mais aussi, et surtout, ses besoins affectifs et relationnels. Comment améliorer sa qualité de vie et celle de son entourage, grâce à un accompagnement spécifique et un projet personnalisé ?

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Préserver et améliorer la qualité de vie de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer à un stade sévère, grâce à un projet de vie personnalisé qui tient compte de ses besoins physiques, psychologiques et affectifs.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Identifier les besoins spécifiques des personnes malades à un stade sévère.
- ▶ Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec elles.
- ▶ Développer des stratégies permettant d'entrer en relation à un stade sévère de la maladie.
- ▶ Identifier et analyser les troubles psycho-comportementaux afin d'adapter son approche.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Le stade évolué de la maladie :
  - analyse des représentations de la maladie à un stade sévère ;
  - les troubles cognitifs et psycho-comportementaux ;
  - le vécu de la maladie par la personne malade.
- ▶ Prise en compte de la dimension juridique et éthique :
  - le consentement aux soins et le refus de soins ;
  - prise de décision concernant une personne vulnérable : les directives anticipées, la personne de confiance, la décision collégiale, les principes éthiques.
- ▶ Anticipation des conséquences de ces troubles sur les activités de la vie quotidienne (toilette, habillage, repas) :
  - articulation des concepts de base : accompagner, stimuler, prendre soin ;
  - mise en avant des capacités actuelles de la personne sur le plan cognitif, affectif et physique ;
  - l'attitude soignante face au désintérêt, à la prostration, aux troubles alimentaires.
- ▶ Les différentes techniques d'accompagnement :
  - la place de la relation dans le soin ;
  - les techniques corporelles comme moyen d'entrer en relation et d'apaiser agitation et angoisse ;
  - les différentes approches sensorielles et relationnelles.
- ▶ Les relations entre personne malade, famille et professionnels :
  - clarification du rôle de chacun pour une meilleure participation des proches ;
  - lien entre l'histoire de vie, le projet personnalisé et la fin de vie ;
  - les bouleversements occasionnés par la maladie dans la dynamique familiale.

# ÊTRE ACCUEILLANT FAMILIAL DE PERSONNES MALADES D'ALZHEIMER OU D'UNE MALADIE APPARENTÉE

De plus en plus présent dans l'offre de service sociale ou médico-sociale, l'accueillant familial est amené à professionnaliser ses pratiques pour répondre aux besoins de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées, en développant des connaissances spécifiques à la maladie neurocognitive et à l'accompagnement de ces personnes.

## INTER

Paris :  
• 16 et 17 septembre

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Ajuster ses postures professionnelles aux besoins physiologiques, psychologiques et sociaux d'une personne atteinte d'une maladie neurocognitive hébergée en accueil familial.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Repérer les signes et symptômes liés à la pathologie et son évolution.
- ▶ Adapter ses postures relationnelles et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne (soins quotidiens, relation, animation, activités...).
- ▶ Proposer des réponses appropriées et apaisées aux manifestations comportementales des personnes malades.
- ▶ Être un interlocuteur rassurant auprès des familles et les impliquer dans le projet personnalisé.

### PRÉ-REQUIS :

Être titulaire d'un agrément du conseil départemental

### PUBLIC CONCERNÉ :

Accueillants familiaux, accueillants familiaux thérapeutiques...

# ACCOMPAGNER LES PERSONNES HANDICAPÉES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le vieillissement des personnes handicapées suscite de multiples questions au sein des lieux de vie ou de soin qui les accueillent, ou à domicile, d'autant plus lorsque des troubles cognitifs évolutifs apparaissent. De nouveaux modes d'accompagnement doivent alors émerger, ce qui suppose des connaissances approfondies sur le vieillissement pathologique.

## INTER

Paris :  
• 13 et 14 juin

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Adapter sa posture et les modalités de son accompagnement à domicile ou en établissement, auprès d'une personne en situation de handicap, vieillissante et atteinte de la maladie d'Alzheimer.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Repérer les troubles cognitifs liés à la maladie neurodégénérative des handicaps acquis.
- ▶ Adapter les modalités de son accompagnement aux besoins spécifiques de ce public.
- ▶ Favoriser le travail de partenariat avec les familles.

### PRÉ-REQUIS :

Aucun

### PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel intervenant auprès des personnes en situation de handicap atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

**DURÉE** de chacune des formations : 2 jours - 14 heures en présentiel

**Tarif net de taxe :**  
350 € / participant

**INTRA** Dates et tarif, nous contacter.

**QUALIFICATION DU FORMATEUR :**  
Psychomotricien ou psychologue

# METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE D'ÉTHIQUE APPLIQUÉE

Accompagner des personnes aux différents stades de la maladie confronte inévitablement les professionnels à des questionnements complexes et à de nombreux dilemmes. Une démarche de problématisation et de réflexion, s'appuyant sur les situations du quotidien, sera une opportunité de travail collégial et de mise en perspective de valeurs et principes éthiques.

## INTER

Paris :

• 20 et 21 mars

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Percevoir les dilemmes éthiques de l'accompagnement et disposer d'éléments de réflexion individuels et/ou collectifs.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Repérer les principes et valeurs éthiques en jeu dans une situation complexe d'accompagnement et de soin.
- ▶ Contribuer à une démarche de problématisation et de réflexion en équipe pluridisciplinaire.
- ▶ Réfléchir sur les situations éthiques fréquemment rencontrées dans l'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée : la fin de vie, la déambulation et la prise de risque, la contention, la sexualité, la conduite automobile, la question du consentement...

**PRÉ-REQUIS :** Aucun

**PUBLIC CONCERNÉ :**

Tout professionnel intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement. Tout professionnel portant intérêt au questionnement éthique inhérent à la pratique d'accompagnement et de soin.

# S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE BIENTRAITANCE

Accompagner des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée est un travail complexe qui nécessite une réflexion permanente de l'ensemble des équipes sur les pratiques professionnelles. Ce module permettra aux encadrants et aux personnels d'intervention de mettre en place une démarche bientraitante et de l'interroger régulièrement.

## INTER

Paris :

• 4 et 5 avril

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Mener une réflexion sur la spécificité des pratiques professionnelles de l'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, donc vulnérables psychologiquement.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Bâtir une démarche de bientraitance avec les moyens disponibles.
- ▶ Identifier les situations pouvant engendrer de la maltraitance.
- ▶ Agir en cas de maltraitance avérée en respectant les étapes d'un signalement.
- ▶ S'engager dans une réflexion collégiale sur les pratiques au quotidien.

**PRÉ-REQUIS :**

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

**PUBLIC CONCERNÉ :**

Tout professionnel intervenant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

**DURÉE** de chacune des formations : 2 jours - 14 heures en présentiel

**Tarif net de taxe :** 350 € / participant

**INTRA** Dates et tarif, nous contacter.

**QUALIFICATION DU FORMATEUR :** Psychologue spécialisé en éthique



# LA FORMATION DES ENCADRANTS

# COORDONNER UNE UNITÉ SPÉCIFIQUE (ESA, PASA, UHR,...)

## DURÉE

2 jours - 14 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :  
• 12 et 13 novembre

Tarif net de taxe :  
350 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou atteinte d'une maladie apparentée

## PUBLIC CONCERNÉ :

Tout professionnel en charge de la coordination des soins dans une unité spécifique : psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues, infirmiers coordonnateurs,...

## QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Coordinatrice interdisciplinaire

Depuis plus d'une dizaine d'années et la succession de trois plans gouvernementaux consacrés à la maladie d'Alzheimer, de nombreux dispositifs spécifiques ont été créés. Ces dispositifs, tant en établissement qu'à domicile, ont permis de répondre au mieux aux besoins des personnes malades et de leur famille. Ils sont gérés de façon pluridisciplinaire pour une prise en soin globale et adaptée. Le rôle d'un coordonnateur est essentiel pour définir des programmes d'accompagnement ciblés et structurer le travail des professionnels.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Ajuster sa pratique de coordination en fonction des objectifs et contraintes liés à l'unité de soins.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Comprendre les enjeux de la coordination et faire vivre l'interdisciplinarité au sein du service.
- ▶ Impulser une dynamique d'équipe et fédérer plusieurs professionnels autour d'un projet.
- ▶ Savoir structurer une intervention pluridisciplinaire à domicile ou en établissement.
- ▶ Savoir structurer un projet de soins, le mettre en œuvre et l'évaluer.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Rappel sur les différentes structures spécifiques, leurs indications et le parcours de soins de la personne malade.
- ▶ Présentation des recommandations ANESM.
- ▶ La coordination interne et externe et la pluridisciplinarité.
- ▶ Le rôle du coordonnateur : manager une équipe, conduire une réunion, évaluer les compétences individuelles et collectives.
- ▶ Les interventions pluridisciplinaires à domicile et en institution :
  - les soins de réhabilitation ;
  - les activités éco-psycho-sociales : indications et mises en place des projets ;
  - le projet de soins individualisé ;
  - l'évaluation des interventions en établissement ou à domicile.
- ▶ L'intervention coordonnée de plusieurs professionnels autour de la personne malade.
- ▶ La place des familles : mise en place d'une relation partenariale.

# ENCADRER DES PROFESSIONNELS ACCOMPAGNANT DES PERSONNES MALADES

## DURÉE

2 jours - 14 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :  
• 15 et 16 octobre

Tarif net de taxe :  
350 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

## PRÉ-REQUIS :

Aucun

## PUBLIC CONCERNÉ :

Chefs de service, directeurs (adjoints), économistes, responsables d'agence, responsables de secteur, cadres de santé, responsables d'équipe, infirmières coordonnatrices

## QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Coordinatrice  
interdisciplinaire

Le management et la coordination de professionnels accompagnant des personnes malades nécessitent une connaissance précise des maladies neurocognitives et de leurs répercussions sur la vie quotidienne. Cette formation propose cet apport de connaissances spécifiques, ainsi que des outils d'adaptation des postures managériales, afin de contribuer pleinement à la qualité de l'accompagnement quotidien des personnes, de leur famille mais également de la qualité de travail des professionnels.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Adapter ses postures managériales à des collaborateurs dont les missions professionnelles sont spécifiques à la maladie et aux pathologies apparentées.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Comprendre les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.
- ▶ Adapter l'organisation du travail des professionnels en fonction des contraintes liées à l'accompagnement des personnes atteintes de ces maladies.
- ▶ Accompagner l'élaboration et l'adaptation des projets d'établissement et/ou thérapeutiques.
- ▶ Identifier les besoins spécifiques du collaborateur en charge de personnes malades.
- ▶ Soutenir la motivation des professionnels et prévenir l'épuisement professionnel.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées :
  - les troubles cognitifs et psycho-comportementaux, ce qu'ils font vivre à la personne malade ;
  - les répercussions de ces troubles sur le quotidien, les proches, les professionnels.
- ▶ La prise en soin des personnes malades :
  - le parcours de soin et les différentes structures ;
  - les champs de compétence des différents professionnels.
- ▶ Réflexion sur le fonctionnement des équipes, le projet d'établissement et l'organisation des prises en soin, en fonction de chaque contexte professionnel (domicile, Ehpad, unités spécialisées, court séjour).
- ▶ Le fonctionnement d'une équipe au regard des troubles cognitifs des patients :
  - les personnes ressources en interne et en externe ;
  - la place des familles et leur participation au sein du service.

A woman with long dark hair is shown in profile, looking thoughtfully to the right. She is holding a white marker in her right hand. The background is a soft, out-of-focus indoor setting. A large, white circular graphic with a thin gold border is positioned in the lower half of the image, containing the title text. The overall color palette is warm, dominated by gold and cream tones.

## LA FORMATION DES PSYCHOLOGUES

# APPROCHE PSYCHO-CLINIQUE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET DES MALADIES APPARENTÉES

## DURÉE

2 jours - 14 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :  
• 9 et 10 octobre  
Lyon :  
• 14 et 15 mai

Tarif net de taxe :  
350 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou atteinte d'une maladie apparentée.

## PUBLIC CONCERNÉ :

Psychologues cliniciens, neuropsychologues, psychomotriciens travaillant au contact des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à domicile ou en établissement.

## QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Psychologue clinicien

Nous nous pencherons ici sur ce que la maladie fait vivre à la personne malade : quelle adaptation face à l'effondrement psychique qui accompagne la destruction cognitive ? Alors que les capacités d'élaboration et de communication verbale se réduisent, des processus psychodynamiques restent en jeu. Parallèlement, la capacité de perception affective se déploie devant alors le mode privilégié d'appréhension du monde et des relations. Dans ce cadre, la qualité de l'approche relationnelle du clinicien a valeur thérapeutique et est primordiale pour soutenir, accompagner, apaiser la personne malade.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Connaitre les processus psychodynamiques en jeu dans l'évolution des maladies neurocognitives, développer un savoir-être et un savoir-faire en écoute active pour contribuer à apaiser les moments d'angoisse et donner un sens, accessible à la compréhension de la personne malade, sur ce qu'elle éprouve.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Comprendre et donner du sens aux manifestations psycho-comportementales de la personne malade.
- ▶ Transmettre aux intervenants professionnels prenant en soin ces personnes, cette démarche de mise en sens pour les aider à y répondre de manière adaptée.
- ▶ Développer une qualité de présence dans la relation pour adapter sa communication avec la personne malade.
- ▶ Intervenir auprès des familles pour les aider à restaurer ou maintenir leur relation avec leur parent malade.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Rappel sur les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer :
  - les mécanismes neuro-physiopathologiques ;
  - les troubles cognitifs et psycho-comportementaux ;
  - point sur les connaissances actuelles ;
- ▶ Le vécu de la personne atteinte de troubles neurocognitifs :
  - l'entrée dans la maladie, l'annonce diagnostique, la mobilisation des ressources de la personne pour faire face ;
  - la perte progressive de la conscience de soi et des processus pensée, les troubles du schéma corporel, l'impulsivité et le tout sensoriel, syntonie ;
  - lien avec quelques approches cliniques : E. Erikson, N. Feil, G. Le Gouès, M. Péruchon, P. Charazac... ;
- ▶ L'accompagnement des familles et des proches aidants :
  - les bouleversements vécus dans la dynamique familiale, rappels sur l'approche systémique ;
  - réflexion sur les processus de perte et sur le deuil, notions de pré-deuil, deuil anticipé, deuil blanc ;
  - la prévention et l'accompagnement de l'épuisement des aidants ;
- ▶ Réflexion autour de l'intervention en milieu gériatrique : réflexion éthique et soutien des équipes.

# ANIMER UN GROUPE DE PAROLE AUPRÈS DES FAMILLES

## DURÉE

2 jours - 14 heures  
en présentiel

## INTER

Paris :

- 19 et 20 mars
- 27 et 28 novembre

Lyon :

- 16 et 17 octobre

Tarif net de taxe :  
350 € / participant

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

## PRÉ-REQUIS :

Maîtriser les fondamentaux de la prise en soin d'une personne malade d'Alzheimer ou atteinte d'une maladie apparentée

## PUBLIC CONCERNÉ :

Psychologues  
et neuropsychologues

## QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Psychologue clinicien

De plus en plus de psychologues interviennent au sein des structures médico-sociales pour proposer du soutien et animer des groupes de parole en direction des familles. Il est ainsi nécessaire de réfléchir à des actions ciblées et adaptées à la problématique spécifique des aidants familiaux accompagnant un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Concevoir, mettre en place et animer un groupe de parole pour les familles et les proches accompagnant une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Identifier les besoins spécifiques des aidants familiaux.
- ▶ Concevoir un groupe de parole adapté à cette population.
- ▶ Maîtriser les techniques de conduite de groupes de parole.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre la clinique propre aux aidants familiaux, les bouleversements des rôles, la relation d'interdépendance et la problématique de séparation.
- ▶ Analyser les besoins des familles, comprendre les phénomènes de réticence et de résistance à l'aide proposée.
- ▶ Poser le cadre de l'organisation d'un groupe de parole : la question du lieu, de l'homogénéité, du rythme, des thématiques abordées...
- ▶ Élaborer son propre projet de groupe de parole : à partir de l'exemple d'un cycle de prévention de l'épuisement en relation d'aide.
- ▶ Maîtriser les techniques de conduite de groupe de parole : temps de la séance, temps du groupe, techniques brise-glace.



LA FORMATION  
DES ASSISTANTS  
DE SOINS EN  
GÉRONTOLOGIE

# ASSISTANT DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE

## DURÉE

20 jours - 140 heures

## ÎLE-DE-FRANCE

Dates, nous contacter

Tarif net  
de taxe :  
1 610 € /  
participant  
(manuel ASG  
compris)

## INTRA

Dates et tarif,  
nous contacter.

### PRÉ-REQUIS :

Être titulaire du diplôme d'aide-soignant, d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social

### PUBLIC CONCERNÉ :

Aide-soignant, aide médico-psychologique, accompagnant éducatif et social

### QUALIFICATION DES FORMATEURS :

Cette formation est réalisée par des professionnels de la formation continue et de la prise en soin gérontologique (soignants, cadres de santé, psycho-gérontologue, animateur en gérontologie, médecin gériatre). Les intervenants de France Alzheimer et maladies apparentées et le réseau des Greta se répartissent pour moitié les contenus en fonction de leurs expertises

En partenariat avec le réseau des Greta d'Île-de-France



Dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, la mesure 20 s'est donnée pour mission d'identifier et de professionnaliser une nouvelle fonction, celle d'assistant de soins en gérontologie. L'assistant de soin en gérontologie (ASG) aide et soutien à domicile ou en établissement, les personnes fragilisées par la maladie d'Alzheimer ou par une maladie apparentée, ainsi que leur entourage dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie. L'ASG intervient au sein d'une équipe pluridisciplinaire, sous la responsabilité d'un professionnel paramédical ou d'un travailleur social.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Maîtriser les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
- ▶ Concourir à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
- ▶ Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
- ▶ Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.
- ▶ Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.
- ▶ Collaborer efficacement avec les aidants familiaux et leur apporter du soutien.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Un rythme de formation avec une alternance entre regroupements en formation et travaux d'intersession.
- ▶ Des modalités pédagogiques privilégiant l'ancrage de la formation dans l'analyse des situations de travail.
- ▶ Une évaluation à l'issue de chaque domaine de formation et la délivrance d'une attestation de formation à l'issue du parcours.
- ▶ Des groupes composés de 15 personnes maximum.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Généralités sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées :
  - les notions générales sur le système nerveux, la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ;
  - les signes cognitifs / les signes psychologiques et comportementaux ;
  - le vécu des personnes malades.
  
- ▶ Accompagnement des personnes malades :
  - la communication adaptée ;
  - les particularités de l'accompagnement d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ;
  - l'accompagnement lors des différents moments de la journée, du lever au coucher ;
  - les troubles psycho-comportementaux ;
  - la sécurité et le confort des personnes (les aides techniques et la domotique) ;
  - la réhabilitation et la stimulation par les activités à domicile ou en établissement ;
  - le cadre de la démarche / le cadre général des activités / l'évaluation des activités ;
  - la pharmacologie et le circuit du médicament ;
  - la contention ;
  - la crise d'agitation, la déambulation et les fugues, le refus de soin ;
  - les soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie ;
  - l'accompagnement spécifique des malades jeunes.
  
- ▶ Accompagnement des familles :
  - l'importance du travail avec la famille ;
  - l'aide aux aidants familiaux.
  
- ▶ Contexte de l'intervention :
  - les droits de la personne / les droits et devoirs du professionnel ;
  - les structures, les services d'aide et les prestations ;
  - l'accompagnement à domicile et l'entrée en établissement ;
  - la démarche d'observation d'une situation par l'ASG ;
  - les techniques et outils d'évaluation courants ;
  - la surveillance des signes d'évolution ;
  - le travail en équipe pluri-professionnelle ;
  - le projet personnalisé ;
  - repérage des différentes formes de maltraitance ;  
et promotion de la bientraitance ;
  - l'importance de l'éthique : les principaux fondements.

## CE QU'ILS DISENT DES FORMATIONS FRANCE ALZHEIMER :

*Formation extra. La formatrice a su nous captiver. Je pense avoir des éléments pour affiner ma pratique professionnelle. Une formation moteur pour transmettre à mes collègues. J'ai pu enfin mettre des mots sur mon vécu et améliorer la prise en charge du patient. Merci pour les exemples, c'est plus parlant.*

*Formation très intéressante, très enrichissante, apporte vraiment beaucoup d'aide, d'information. Elle offre une autre vision de la maladie.*

*J'ai trouvé les cours de très bonne qualité, intéressants et dynamiques avec une intervenante investie avec une grande générosité dans le partage de ses connaissances. Merci.*

*Je suis particulièrement satisfaite de cette formation. Malgré ma formation d'auxiliaire de vie, je me rends compte que je ne savais pas grand-chose de cette maladie. Les deux formatrices étaient extraordinaires. Très bonne pédagogie avec des bons supports. Grand merci à elle deux.*

*Formation très intéressante, très enrichissante, apporte vraiment beaucoup d'aide, d'information. Elle offre une autre vision de la maladie.*



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Définition :

### - Formation inter entreprises :

Elle réunit des stagiaires issus de différentes structures, dans des locaux mis à disposition par France Alzheimer et maladies apparentées.

### - Formation intra entreprise :

Elle est réalisée à la demande d'une structure pour ses salariés, dans ses locaux.

## Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute commande de formation passée par le Client auprès de France Alzheimer et maladies apparentées, le fait de passer commande valant acceptation sans réserve par le Client de l'ensemble des dispositions des présentes conditions générales.

## Article 2 - Nature et caractéristiques des actions de formation

Les actions de formation dispensées par France Alzheimer et maladies apparentées entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue comme définie au sens des articles L. 6313 et suivants du code du travail. Le numéro d'organisme de formation étant le 11.75.18571.75.

## Article 3 - Organisation de la formation

Une convention de formation professionnelle continue est envoyée en double exemplaire au Client dès acceptation des conditions précisées dans le devis ou la proposition commerciale émis par France Alzheimer et maladies apparentées. Sans retour de la convention signée et cachetée, France Alzheimer et maladies apparentées se réserve le droit de ne pas organiser la formation, que ce soit une formation inter ou intra entreprises. Après chaque formation, une attestation de présence est adressée au Client. Le Client s'engage à mettre à disposition de France Alzheimer et maladies apparentées le matériel nécessaire au bon déroulement de la session de formation (vidéo projecteur, ordinateur, lecteur DVD...). Le devis établi par France Alzheimer et maladies apparentées et accepté par le client définira une liste de ce matériel.

## Article 4 - Modalités de facturation et de règlement

- Formation inter entreprises : l'acceptation de toute inscription de la part de France Alzheimer et maladies apparentées est conditionnée par le règlement préalable intégral du montant de la formation, France Alzheimer et maladies apparentées se réservant le droit de disposer des places retenues par le Client le cas échéant.

- Formation intra entreprise : l'acceptation de toute commande de la part de France Alzheimer et maladies apparentées est conditionnée par le règlement d'un acompte de 30% en amont de la formation. Le solde est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.

Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de France Alzheimer et maladies apparentées sous 30 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture. En cas de non paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, France Alzheimer et maladies apparentées se réserve la possibilité de suspendre toute formation en cours et/ou à venir.

## Article 5 – Règlement par un OPCA

Si le Client souhaite que le règlement soit émis directement par son OPCA, il doit avant toute chose :

- formaliser auprès de son OPCA une demande de prise en charge avant le début de la formation, et s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client. Si France Alzheimer et maladies apparentées n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1<sup>er</sup> jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage. En cas de non paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

## Article 6 - Refus de commande

Dans le cas où un Client passerait une commande à France Alzheimer et maladies apparentées sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), France Alzheimer et maladies apparentées pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par le Client.

## Article 7 - Modalité d'annulation et de report

- Pour les stages inter entreprises : pour toute annulation moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du stage, le montant de l'inscription restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

- Pour les formations intra entreprises : pour toute annulation moins de 10 jours francs ouvrables avant le début de la formation, l'acompte de 30% du montant de la participation sera porté au crédit du Client sous forme d'avoir imputable sur une formation future, à déployer dans un délai de 6 mois (si aucun report n'a été effectué dans ce délai de 6 mois l'acompte restera acquis à France Alzheimer et maladies apparentées à titre d'indemnité forfaitaire).

France Alzheimer et maladies apparentées se réserve le droit de reporter, d'annuler ou de modifier le lieu de déroulement d'une formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

## Article 8 – Pénalités de retard

Toute somme non payée à l'échéance donne lieu au paiement par le Client de pénalités de retard égales au taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

## Article 9 – Droits d'auteurs

L'ensemble des documents remis au cours des formations sont des œuvres originales et à ce titre sont protégées par le droit de la propriété intellectuelle. En conséquence, le participant s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable autorisé de France Alzheimer et maladies apparentées.

## Article 10 – Responsabilité de France Alzheimer et maladies apparentées

Les stagiaires reçoivent une attestation individuelle de participation au stage. Cette attestation ne constitue pas une reconnaissance, un label ou un agrément par France Alzheimer et maladies apparentées de l'établissement employeur des stagiaires. France Alzheimer et maladies apparentées ne peut donc en aucun cas être tenue pour responsable de tous dommages indirects pouvant résulter de l'accomplissement de prestations. L'obligation souscrite par France Alzheimer et maladies apparentées dans le cadre de ses formations est une obligation de moyen et non de résultat. France Alzheimer et maladies apparentées ne peut également pas être tenu responsable pour tout dommage corporel intervenant dans le cadre de ses formations et dont un stagiaire serait victime. De plus, France Alzheimer et maladies apparentées n'est pas responsable de tout dommage ou perte concernant les effets personnels apportés par les stagiaires.

## Article 11 – Durée

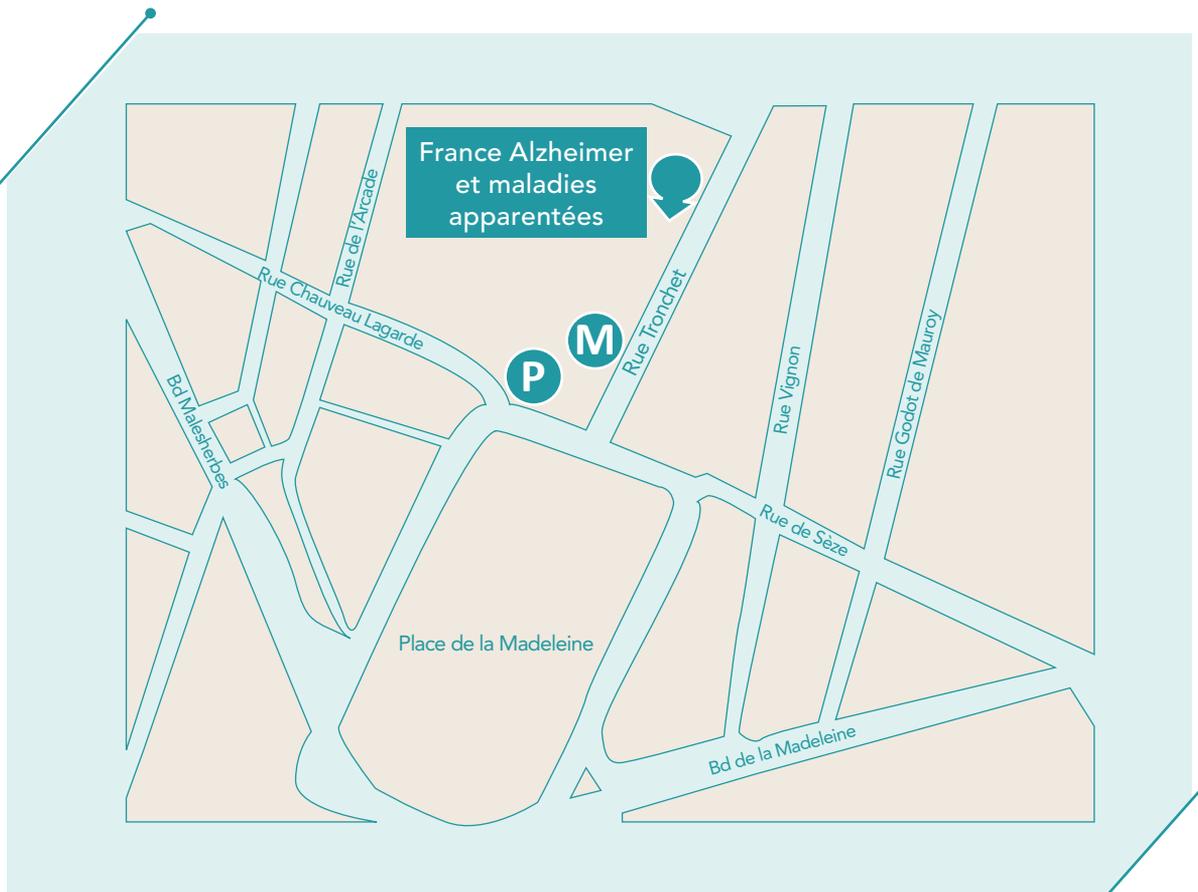
La présente convention prend effet dès validation du dossier d'inscription par France Alzheimer et maladies apparentées jusqu'à la fin de l'exécution de l'action de formation. Toute modification ou sollicitation fera l'objet d'un avenant à la convention.

## Article 12 – Litiges et loi applicable

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera portée devant le tribunal de commerce de Paris quel que soit le siège ou la résidence du Client. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de France Alzheimer et maladies apparentées qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

## Article 13 – Loi applicable

Les conditions générales de vente présentées ci-dessus relèvent de la loi française.



**M** **MÉTRO**  
Station Madeleine  
LIGNES 8,12 et 14

**FRANCE  
ALZHEIMER  
ET MALADIES  
APPARENTÉES**  
11 rue Tronchet  
75008 Paris

**P** **PARKING**  
Parking Indigo  
Madeleine Tronchet  
31 place de la  
Madeleine  
75008 Paris

Catalogue édité par :

Union nationale des associations France Alzheimer  
et maladies apparentées - 11 rue Tronchet 75008 Paris.

N° d'organisme de formation : 11751857175

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. N° Siret : 337 96964600039

Crédits photos : Christophe Hargoues - Olivia Fryszowski - Catherine Thorel - FA

Conception graphique : Service communication France Alzheimer.

14 Septembre 2018

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Union nationale des associations  
France Alzheimer  
et maladies apparentées

[formation@francealzheimer.org](mailto:formation@francealzheimer.org)

01 42 97 55 65

[www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org)

